

Association des Résidents des Pléiades



Sommaire

1	<i>Sommaire et Agenda</i>
2	<i>Edite</i>
3	<i>Dans nos archives</i>
4-6	<i>Les Tenasses</i>
7-8	<i>L'année en photo</i>
9-12	<i>Rencontre avec Isabelle Chevalley</i>
13	<i>Un peu de détente</i>
14	<i>ARRP</i>

Agenda 2013

7 Juin	<i>Assemblée Générale 2013</i>
29 Juin	<i>Saint-Jean</i>
7 Décembre	<i>Saint-Nicolas</i>

Édito

« La Nature, vue par les Hommes, est multiple.

Nous pouvons observer de nombreuses représentations au cours du temps. En effet, la nature est Mère-nourricière, comblant nos besoins primaires. Elle est potentiellement dangereuse et source de catastrophes. Elle est utilitaire et une ressource, nous fournissant des matériaux divers. Elle est esthétique, source d'inspiration poétique et support patriotique. Elle est complexe et fascinante à explorer scientifiquement. Elle est un bien culturel ou un bien de consommation appartenant à celui qui l'achète. Elle est mythique, elle est sujet. Elle est aussi fragile, non renouvelable, et parfois sacrée ou divine. »

Charlotte Trippi, 2006

Souvent, on vient habiter ici pour profiter de cette nature sur laquelle justement le regard que l'on porte peut être très différent. Dès le IV^{ème} siècle avant J.-C., l'Homme a domestiqué la nature pour y trouver les ressources nécessaires à ses besoins. L'agriculture a modelé le paysage. Si l'homme a parfois permis d'enrichir la biodiversité, la révolution industrielle, les machines, les engrais et l'intensification des exploitations ont forcément débouché sur un rapport de force entre Nature et Homme. Maintenant, la plupart d'entre nous ont pris conscience de l'importance de la protection de la nature. On y est de plus en plus sensible, et même certains milieux économiques commencent à y voir un intérêt. Le concept de développement durable est un « must » incontournable, il devient à la mode d'être attentif à l'environnement. Des ProNatura et autres Verts en salopettes et grosses chaussures, nous voilà à l'ère des Vert'Libéraux qui veulent le beurre et l'argent du beurre : économie et écologie !

Dès lors, nous avons choisi de suivre le courant et, très modestement présenter la réserve des Tenasses : regard historique par notre archiviste et détails insolites et intéressants sur ce coin de marais. Puis, rencontre très intéressante avec Mme Isabelle Chevallay, fer de lance des Vert'Libéraux romands et présidente de Swiss Eole, qui nous dira pourquoi économie et écologie peuvent et doivent former un couple idéal. Pourquoi ne pas installer une éolienne aux Pléiades, dans ce marais justement, pour palier à l'augmentation constante de consommation énergétique ?



DSR

Ainsi, pour cette édition : Que cache le marais des Tenasses ? Protection de la nature : comment faire bien, sans faire trop, mais que ce soit tout de même suffisant ? Car, à la vaudoise, c'est toujours le compromis entre développement économique, touristique et écologique qui doit être trouvé.

Anne-Laure Emmenegger

Dans nos archives ...

Le marais des Tenasses

Ce marais, situé sur les territoires de St-Légier-la Chiésaz et Blonay, est l'un des derniers des Préalpes vaudoises. La tourbe s'est formée sur de la roche imperméable : du flysch.

La tourbe a été exploitée à la fin du XIXe siècle et pendant la seconde guerre mondiale.

Ce combustible était utilisé pour le chauffage des maisons.

Ce marais s'est formé depuis de nombreuses années. En effet, les mousses particulières appelées sphaignes qui stockent l'eau croissent de 1 mm par an. Donc 1 m de tourbe équivaut à 1000 ans d'accumulation. La partie centrale de la tourbière atteint 5 m de hauteur. Y avait-il déjà des habitants du côté des Pléiades en l'an 3000 avant Jésus-Christ ? Sûrement, mais aucune trace n'a été encore découverte à ce jour.

Pour la végétation, les épicéas et les pins à crochets qui bordent le marais sont vieux de 150 à 200 ans.

Les Tenasses sont connus pour leurs plantes carnivores. Une sorte, la sarracénie a été introduite par le Dr Félix Cornu vers 1890 et 1890. C'est une plante originaire d'Amérique du Nord. D'autres graines avaient également été semées vers 1919.

Le premier arrêté de classement pour ce lieu date d'octobre 1974. Puis, suite à l'initiative de Rothenthurm adoptée par le peuple suisse en 1987, la protection de ce lieu va être renforcée. C'est le service de la Conservation de la nature du canton de Vaud qui va élaborer un plan de protection et de gestion du marais.

Les principales mesures furent d'aménager des chemins piétonniers sous forme de rondins et de supprimer le réseau de drainage. Ainsi, le marais est constamment ausculté et divers travaux entre autre la création d'étangs et le fauchage pour éviter l'avancée des ligneux, permettent à ce lieu de rester assez unique.

Il fallait constamment concilier la préservation du lieu, l'exploitation des activités de ski et l'accès aux propriétés privées sises dans les environs.

C'est au début de l'été 2002 que la mise à l'enquête du plan de classement eut lieu et que son application put être mise en place dès l'automne de la même année.

Le marais est toujours là grâce aux nombreux travaux qui ont lieu régulièrement pour maintenir cette flore particulière et cette riche faune qui utilisent les Tenasses comme terrain de chasse, comme site de repos ou de reproduction.

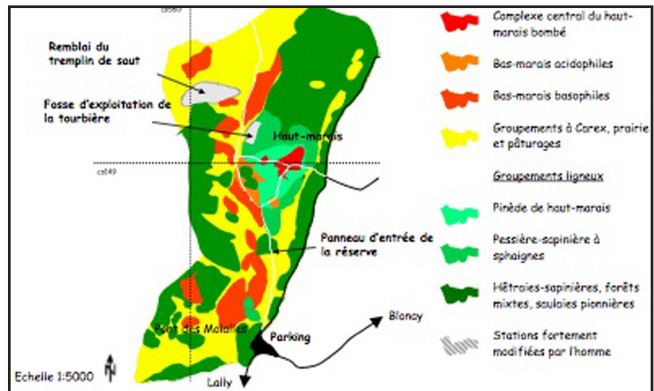
Gianni Ghiringhelli
Archiviste à Blonay et Saint-Légier-la Chiésaz

Les Tenasses

Qui d'entre nous n'a pas foulé le marais des Tenasses, emmenant les visites du dimanche voir les plantes carnivores, par exemple ? J'avoue que jamais je ne me suis posé la question de l'intérêt d'une telle réserve. Car savez-vous que ce petit coin humide a été le sujet de plus d'une quinzaine d'étude en 50 ans environ ? Il semblerait bien que nous ayons à quelques pas un petit joyau de la biodiversité à préserver. Pour cette édition, mes recherches m'ont menée au travail de masters de Charlotte Trippi, réalisé en 2006¹, qui a évalué le point de vue du protecteur de la nature et du visiteur sur l'intérêt d'une telle réserve naturelle. Voici un résumé très succinct de son travail fort intéressant.

Que trouve-t-on aux Tenasses ?

Le site des Tenasses s'étend sur environ 24 hectares et comprend un haut-marais (tourbière), des marais de transition, des bas-marais, des prairies et des forêts. Le microclimat du lieu (humidité – fraîcheur – brouillard) est particulièrement propice à la tourbière. Le haut-marais est très fragile. Il est alimenté exclusivement par les eaux de pluie dépourvues de calcaires et quasiment déminéralisées.



Plan 1: La réserve des Tenasses d'après C. Trippi, 2006

Son sol est formé de tourbe à sphaignes (mousses) qui s'accumulent au fil des ans. En effet, les sphaignes stockent l'eau. Une fois mortes, elles continuent et, en se tassant, se transforment en tourbe à raison d'1 mm par an. Comme les sphaignes monopolisent l'eau et rendent le sol encore plus acide, peu de végétaux peuvent survivre dans ces conditions.



Photo 1: Sarracénie pourpre
(www.biodiversité.ch)

Les plantes carnivores s'y sont bien adaptées.

La **sarracénie pourpre** (gobe-mouches) est une curiosité botanique des Tenasses. Originnaire d'Amérique du nord, elle a été introduite aux Pléiades vers 1898. On trouve également le **rossolis à feuilles rondes**, plante carnivore indigène, qui étaient autrefois utilisée par les alchimistes médiévaux pour fabriquer l'élixir de vie.

¹ **Évaluation d'une réserve naturelle : Points de vue du protecteur de la nature et du visiteur.**

Le cas des Tenasses (Vaud).

Travail de Master es sciences pour l'enseignement, Charlotte Trippi, Sous la direction du Prof. Emmanuel Reynard et l'expertise du Dr Caterina Gentizon, Février 2006.

NB : Ce travail est consultable sur internet, mais je peux également le mettre à disposition des personnes intéressées.



Photo 2: Rossolis à feuilles rondes (www.parcsnationaux.fr)

Faune

Les milieux assez diversifiés présents aux Tenasses permettent à une faune tout aussi variée d'y vivre : le renard, le chevreuil, la marte, l'écureuil, la belette, le lièvre et même le putois (qui n'a plus été observé depuis 20 ans), ces trois derniers étant classés sur liste rouge par la protection de la nature. Un lynx a été aperçu en 1999, animal classé en voie d'extinction. Campagnols, mulots et musaraignes viennent compléter la liste des mammifères. Plus d'une quarantaine d'espèces d'oiseaux ont été répertoriées aux Tenasses, dont certaines comme l'épervier d'Europe, le coucou gris, la chouette chevêchette, le pic tridactyle ou encore le rouge-queue à front blanc sont également menacés. Triton alpestre, salamandre tachetée (tous trois menacés), grenouille rousse, lézard, crapaud commun et même truite de rivière (probablement introduite par des pêcheurs) vivent dans les eaux du marais. Très riche en insectes, on trouve également des espèces de papillons menacés à l'échelle européenne. Un de ces papillons nous montre l'importance de la réserve.

Nous reprenons ici les propos de Mme Trippi :

« A l'échelle européenne, le nacré de la canneberge *Boloria aquilonaris* est menacé à un degré 1 (espèce en danger d'extinction). Ce papillon est emblématique des Tenasses et illustre très bien la complexité des équilibres du marais. C'est une espèce relique de l'époque glaciaire, rare, spécialiste des tourbières et qui a besoin des différentes plantes du marais pour pouvoir boucler son cycle de vie. Le nacré de la canneberge passe l'hiver au stade nymphal puis vit et se nourrit exclusivement sur la canneberge, éricacée présente dans la zone du haut-marais. C'est une des rares espèces spécialisées dans un milieu aussi rude.



Photo 3: Nacré de la canneberge (www.wikipédia.org)

[On] a estimé la population de nacré de la canneberge des Tenasses à quelques 200 à 300 individus en effectif journalier maximum, ce qui est un chiffre important. »

Comment préserver la tourbière ?

Ce qui est le plus néfaste à la réserve, ce sont les drainages anciens existants qui assèchent certaines parties du marais. Le départ de l'ancien téléski avait détruit toute une zone du bas-marais. L'étang de 70 m² qui a été réalisé en 1999 sert à compenser des travaux de canalisation effectués dans le marais par la commune de Blonay. Il est indispensable à l'écosystème du lieu car le manque de points d'eau est une faiblesse du site. On voit alors l'utilité de la protection de cette zone : tous travaux sont pensés et, s'ils sont indispensables, sont compensés après négociations. Pour l'entretien, il s'agirait de débroussailler et de faucher les zones du marais en évacuant tout le matériel coupé, de manière à éviter la transformation du marais en zone forêt ou prairie. La collaboration avec les agriculteurs ne se fait pas toujours sans difficultés pour que chacun y trouve son compte. En 2001, un accord a été trouvé.

Le marais est particulièrement fragile face au piétinement qui diminue le nombre d'espèces et banalise la flore. Le chemin en rondins est extrêmement important. Mais la fréquentation importante de ce cheminement l'enfonce et le détrempe. Les visiteurs empiètent alors sur les bords herbeux, ce qui entraîne l'élargissement du chemin et la dégradation des bords. C'est pourquoi c'est une priorité que d'entretenir ce sentier. C'est d'ailleurs cette présence humaine importante qui menace le plus la réserve. Pensons à cela lorsque nous nous y baladons : restons sur le sentier.

Ainsi, on ne peut pas dire qu'il y ait une espèce en particulier (mis à part le nacré de la canneberge peut-être) qui justifie les mesures de protection particulière, mais c'est bien la diversité des milieux qu'offre les Tenasses qui les nécessite. Cette réserve a un intérêt scientifique incontestable également. En effet, on dénombre plus d'une quinzaine d'étude qui ont été menées dans le cadre des Tenasses. Qui aurait pu croire que ce lieu qui semble finalement assez commun suscite un tel intérêt de la part des scientifiques ? Cela nous montre que trop souvent, nous ne nous rendons pas compte de l'importance de ce qui nous entoure.

Que pensent les visiteurs de l'intérêt de cette réserve ?

La plupart d'entre nous aiment se balader aux Tenasses et sont sensibles à la beauté du lieu. Les visiteurs interrogés par Mme Trippi en 2006 mettent en avant la valeur naturelle du lieu comme raison de visite. Mais si la majorité des visiteurs interrogés parlent de la nature pour justifier les mesures de protection, aucun n'a évoqué le fait qu'il s'agit d'un haut-marais. Ainsi, le visiteur donne sa confiance au protecteur de la nature pour des raisons qui semblent morales ou idéologiques. Il est attaché à la nature en général. Il établit un lien avec elle et, selon la recherche citée, juge important de la préserver pour conserver ce lien. De manière générale, la plupart des personnes interrogées pensent que les réserves naturelles sont importantes et qu'il faut continuer d'en faire. Ils estiment aussi qu'elles ont un rôle pédagogique à jouer envers les jeunes générations. C'est intéressant de voir que nous pensons tous qu'il est important d'avoir des informations sur la raison des réserves, mais peut-être que, comme moi, vous ne lisez que rarement ces panneaux et reprenez encore plus difficilement l'information.

Alors, lorsque nous nous promenons dans le marais, suivons les indications données de manière à préserver ce lieu que beaucoup nous envient.

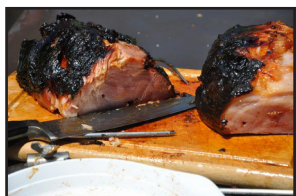
Anne-Laure Emmenegger

L'année en photo

Assemblée Générale (08.06.12)



Saint-Jean (23.06.12)





Saint-Nicolas (01.12.12)



Merci à Werner Stegmann pour ces magnifiques photos

Rencontre avec ...

Mme Isabelle Chevalley, conseillère nationale Vert'Libérale

Nous tenons tous à notre coin de pays et l'écologie, par principe, nous paraît une bonne chose. Mais il ne faudrait pas trop que cela change nos habitudes. Pourtant, d'autant plus si l'on désire sortir du nucléaire, il faudra faire des concessions, modérer notre consommation et consommer plus « vert ». Cela impliquera aussi des tarifs plus élevés. Pourquoi ne pas poser une éolienne aux Pléiades ? On aurait bonne conscience et on pourrait continuer à consommer de l'énergie de manière exponentielle. Avec le président de notre association comme entremetteur, j'ai rencontré Mme Chevalley pour voir si ce projet était réaliste et échanger autour de l'écologie.



Vous avez accepté de me rencontrer pour parler d'écologie. C'est un terme plutôt à la mode, qui est porteur en politique, non ?

C'est vrai, c'était à la mode, mais maintenant c'est plus que cela, c'est une nécessité et tout le monde s'en rend compte. Lorsque j'ai commencé la politique, j'avais trois défauts : j'étais une femme, jeune et écologiste de droite ! Maintenant, nous sommes de plus en plus nombreux de droite à nous soucier d'écologie. En effet, toutes les entreprises connaissent parfaitement leur consommation électrique, mais vous ?

Silence – c'est vrai, j'avoue, quasiment aucune idée...

Le monde économique a compris que pour continuer à bien se porter, il faut maîtriser la consommation énergétique. Mais les privés ne s'en rendent pas souvent compte. Il faudrait qu'on nous oblige à acheter notre maison avec 10 ans de charges. Généralement, on se dit : elle est super cette maison : beau terrain, belle vue, chauffage à mazout ; zut, mais bon, c'est pas si grave. Avec 10 ans de charges comprises, on réfléchirait plus.

Alors, que faire ?

Pour développer l'écologie, il faut des concepts originaux qui attirent les gens. Il faut également qu'entre les communes et le canton, on fasse tout pour aider à réaliser des projets privés facilement. C'est pourquoi, prochainement, toutes les nouvelles constructions devraient être obligées de couvrir 10% environ de leur demande en électricité. De même, il faut que l'on puisse facilement poser 32m² de panneaux photovoltaïques sans demande d'autorisation préalable. Ainsi, la priorité est donc de faciliter et de motiver les gens à parler de l'intérêt à poser des énergies renouvelables. En effet, le bouche à oreilles fera beaucoup dans le domaine.

Donc entre écologie et économie, qui doit avoir la priorité ?

L'écologie doit être durable, et pour cela, il doit y avoir un partenariat avec l'économie. En effet, l'écologie a besoin de l'économie pour exister et l'économie restera forte si l'écologie se développe. L'écologie ne doit pas être castratrice, elle doit permettre le développement de projets, être en adéquation avec le monde dans lequel on vit. Elle ne doit pas aller contre le progrès. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, un moyen libéral d'atteindre l'objectif de 2 tonnes de CO₂ par habitant et par an : pourquoi ne pas avoir des quotats ? On pourrait imaginer une carte de consommation, parce qu'on ne peut pas être vertueux dans tous les domaines, et on devrait pouvoir se permettre une dérogation à des principes d'économie d'énergie. Par exemple, on n'a pas de voiture (moins de points), mais on s'offre des vacances en avion (plus de points). N'oublions pas que pour le moment, nous en sommes à 11 tonnes ! Si 4 tonnes me paraissent déjà moins utopiques, il va falloir commencer à accepter de faire des sacrifices. Maintenant, reste à trouver la « sanction » en cas de dépassement qui devrait être proportionnelle au revenu pour que le plus riche ne se dise pas : « je m'en fiche, je peux payer » et que ce ne soient pas les plus pauvres qui trinquent.

C'est vrai que souvent, on peine à comprendre les mesures qui visent à protéger l'environnement car nous, privés, on a toujours l'impression d'être la vache à lait, qu'on ne fait que de nous taxer pour tout et n'importe quoi alors que d'autres s'enrichissent...

Il faut mieux expliquer pourquoi on agit de la sorte, mais c'est aussi aux communes d'appliquer rapidement les décisions qui ont été prises au niveau cantonal. Si elles tardent, les mesures doivent être mises sur pied dans l'urgence et les habitants se sentent brusqués. Ainsi l'exemple de la taxe poubelle qui est déjà appliquée dans la quasi totalité des cantons mis à part Genève, Nidwald, Jura et le Valais. Malgré cela, de nombreuses communes ont attendu le dernier moment pour appliquer la loi cantonale et les habitants se sont sentis acculés au mur par une décision brusque. Dans ma commune, par exemple, on a reçu l'information juste avant les fêtes pour un démarrage de la taxe au 1er janvier. Personne n'apprécie dans ces conditions. On doit savoir à l'avance à quelle sauce on va être mangé. Mais en Suisse allemande, où la taxe existe depuis longtemps, on rit bien de nous. Et là-bas, même les grands-mamans ont très bien compris comment trier !

Effectivement, une de nos jeunes filles au pair m'a regardé avec des yeux ronds lorsqu'on lui a montré comment trier, elle qui faisait cela quasi depuis la naissance. C'est elle qui nous a montré comment enlever le papier des boîtes alu !

Exactement ! Le challenge pour l'écologie, c'est surtout d'expliquer l'intérêt à long terme d'agir d'une manière ou d'une autre, de dire pourquoi on cherche à interdire certaines choses ou à en imposer d'autres. C'est souvent le problème des mouvements écologiques qui peinent à obtenir l'adhésion de partenaires à leurs projets. Allez dire à des Valaisans : « non, vous ne devez pas mettre de canons à neige ! » alors que leur piste de ski verdit. Vous n'avez aucune chance de vous faire apprécier. Par contre, si vous commencez par leur dire combien leur piste est belle, ce qu'on pourrait y faire d'intéressant en été ou sans neige, et que, tout à la fin, vous leur expliquez l'effet néfaste des canons à neige, cela devient plus facile. Souvent, les personnes du lieu ne voient même pas la beauté de l'endroit dans lequel ils évoluent. Ainsi, aux îles Comores, près de Madagascar, j'ai développé un projet de recyclage des déchets. Mais auparavant, je leur ai montré des photos des fonds marins, prises par un ami, et ils ont découvert à quel point c'était beau, car finalement, la mer, ils la connaissent peu. A partir de ce moment, ils comprennent mieux pourquoi protéger leur environnement et ne pas mettre leurs déchets dans la mer.

Finalement, chez nous, n'est-ce pas la même chose ? Dans cette édition, on parle de la réserve naturelle des Tenasses et je me suis rendue compte suite à quelques recherches que je ne savais pas grand chose de ce lieu dans lequel je me rends très souvent.

C'est vrai, c'est toujours les mêmes objectifs : réaliser l'importance d'un lieu, d'une biodiversité, expliquer pourquoi et comment faire, rendre les choses *trendy* (ndlr tendance). Je ne connais pas la réserve des Tenasses, mais l'importance et l'intérêt de la diversification a été prouvée depuis longtemps. Chaque espèce, aussi petite soit-elle, est nécessaire et a également indirectement un impact sur l'économie. L'exemple de la famine irlandaise de 1845 causée par la destruction des plants de pommes-de-terre par le mildiou le montre. Si on avait conservé différentes variétés de pommes-de-terre, le mildiou n'aurait pas tout détruit, car il y a le plus souvent un type de mildiou pour une variété de plantes.

Hyperactive tant sur le plan politique qu'associatif et professionnel, vous êtes présidente de Suisse Eole et avez écrit un livre très complet: « L'Eolien : entre mythes et réalités »¹ . Les pales font pâler?

Il est vrai qu'il y a de nombreuses personnes qui résistent encore à l'éolien prétextant l'atteinte au paysage et le bruit. Mais il faut se rendre compte que les normes interdisent le bruit de plus de 40 décibels la nuit, fenêtres ouvertes. De nombreuses personnes, en ville supportent plus du double de décibels sans que personne ne se soucie réellement de ce problème. Il faut donc sortir de l'émotionnel et revenir à la raison, sortir des mythes qui entourent l'énergie éolienne. Nos voisins ont développé largement cette énergie et leurs populations ne souffrent pas de maux inexplicables. Dans la région de la Rhénanie Palatinat en Allemagne, une région deux fois plus petite que la Suisse, on produit aujourd'hui déjà plus de 3 TWh d'énergie éolienne alors que nous en sommes en 2012 à 0,07 TWh. La Suisse est un pays en voie de développement éolien, il s'agit de nous réveiller. De nombreuses activités humaines provoquent des désagréments, nous devons les partager solidairement. Les deux plus grandes villes de Suisse ont chacune un aéroport qui apporte des nuisances à des milliers de personnes, pourquoi d'autres régions n'auraient-elles pas quelques éoliennes? Nous ne pouvons plus vivre comme des enfants gâtés qui appuient sur un bouton pour obtenir de l'électricité sans se demander comment elle est produite. Lorsque l'on explique à un Africain que certains chez nous ne veulent pas d'éoliennes parce que c'est «moche», d'abord il ne nous croit pas, ensuite il nous propose de venir les installer chez lui. Peut-être faut-il préciser que la plupart des habitants du continent africain n'ont pas accès à l'électricité, ce que nous ne saurions plus envisager, ni même imaginer...



© DR Tribune de Genève, 14.03.13

¹« L'éolien entre mythes et réalités », Editions G d'encre, 2012 (<http://shop.ecolib.ch/>)



Pour être solidaires, pourrait-on envisager de poser des éoliennes aux Pléiades ?

Non, pour deux raisons. La plus évidente, c'est que vous n'êtes pas dans une région avec des vents intéressants. Mais surtout, le Plan Directeur Cantonal a défini des sites propices à l'éolien et il faut déjà tout faire pour que ces sites soient réellement exploités. Aux Pléiades, pourquoi ne pas essayer de turbiner les eaux usées, comme le font Leysin ou encore le Châbles. Elles sont filtrées, turbinées puis traitées. On peut même imaginer faire de même avec l'eau potable, comme c'est le cas à Iséables.

Ce qui peut être réalisé au niveau des énergies renouvelables chez vous, de manière individuelle, c'est bien évidemment le bois, le solaire photovoltaïque et thermique.

Mais ce que l'on doit réellement faire, c'est économiser l'énergie. On peut aussi choisir, dans son contrat électrique, une part d'énergie renouvelable. Si chacun décide de suivre cela, les politiques devront forcément faire de même. C'est ce qui se passe avec les communes sans OGM : ce sont les agriculteurs qui signent un contrat moral pour ne pas utiliser d'OGM et quoi que décident les politiques, les OGM ne seront pas utilisés dans cette commune. J'aime cette idée que le pouvoir est encore au peuple. Il peut prendre des décisions sans les politiques, il peut agir de manière importante, beaucoup plus qu'il ne le croit. C'est ce que nous avons fait avec les fameux emballages PET du chocolat Nestlé : le consommateur a fait plier cette multinationale !

Donc écologie et économie, encore une fois, doivent aller de pair. Mais peut-on faire des concessions ou, en matière de protection de l'environnement, il faut être puriste ?

Non, il faut toujours faire une pesée d'intérêts, connaître et prendre en compte tous les chiffres pour chercher la solution la plus intéressante en matière de réduction du CO₂ et d'économies d'énergie. Je suis une farouche opposante au nucléaire. On me rétorque que supprimer les 40% d'électricité que nous apporte le nucléaire, c'est difficile. Mais s'il faut passer par le gaz ou le pétrole en transition, ce sera toujours mieux et – chiffre à l'appui – également plus rentable car le nucléaire coûte très cher. Le Japon, en 7 mois, a réussi à fermer 52 centrales nucléaires en ne perdant même pas 1% de son PIB.

C'est la même chose en matière de mobilité électrique : même fournie par des usines à charbon, cela pollue moins que des voitures à essence qui ont un rendement bien inférieur aux voitures électriques, car nos voitures à essence, ce sont de véritables chaudières mobiles.

Alors au final : qu'est-ce qu'on arrête ? Tout ?

Non, c'est la mesure et la réflexion qui sont importants. Trouver des solutions pour que notre économie continue à se développer mais de manière durable. Pourtant, c'est sûr qu'il faut que chacun d'entre nous diminue fortement sa consommation énergétique. A lui de savoir dans quel domaine il est prêt à faire des efforts conséquents. Il faut une certaine cohérence, mais pas de frustration. Encore une fois, si l'écologie ne fait pas envie, on n'aura pas de partisans. Et comme c'est l'affaire de tous, on doit l'adapter à tous.

Merci beaucoup. Et bons vents à tous vos projets !

Propos recueillis par A.-L. Emmenegger

Un peu de détente

6			1	3			8	
5	2			9	6	4	7	
8	1	4		7				
						2	5	4
7								9
1	4	5						
				4		6	3	5
	8	6	5	2			4	7
	5			6	1			8

Facile - www.e-sudoku.fr - n° 122055

3					8			4
	2				9	7	8	3
	7	8						
9		6			2			7
	3						4	
2			4			6		5
						1	2	
1		4	6	2			7	
6			1					8

Moyen - www.e-sudoku.fr - n° 28420

Association des Résidents des Pléiades

ARP

Case Postale 680 - Lally
1807 Blonay
<http://arp.lally.ch>

Comité

Président	Yves Membrez
Vice-présidente	Suzanne Stegmann
Secrétaire	Françoise Schneiter
Trésorier	Michel Duc
Membre adjointe	Fatima Dubois

Compte de chèques postaux :
Association des Résidents des Pléiades Blonay
18-3355-5

Montant de la cotisation annuelle Fr. 30.-

